

DECINES GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

ASSOCIATION W691063973

Assemblée générale

Saison 2022/2023

Le principe d'une organisation en deux temps a été reconduit.

L'expérience a montré que ce dispositif permet une plus grande participation démocratique des adhérents par le vote et une transmission plus aisée de leurs avis.

Nous évitons aussi la lourdeur de la gestion des pouvoirs en début de soirée laissant ainsi une meilleure place au moment de convivialité.

La possibilité de voter en ligne mise en place cette année a très bien fonctionné et donné entière satisfaction (61% des votes exprimés).

- **Une première partie** par correspondance avec votes par mail, courrier ou sur le site.
 - a. Tous les documents nécessaires (rapport moral, financier et bulletin de vote) ont été adressés à chaque adhérent par courrier électronique et postal dans les délais réglementaires.
 - b. Date limite de réception des votes : 5 novembre prolongé au 8 novembre 2023 inclus.
- **Une seconde partie** avec la présence des adhérents le vendredi 10 novembre 2023 à 19h 30 dans la Salle des Fêtes de la mairie de Décines.

A. PREMIÈRE PARTIE

I – Rapport moral saison 2022-2023

Les grandes difficultés de la saison :

1. **La suppression des cours d'aquagym.**

A peine la saison commencée, nous apprenons que pour de graves problèmes techniques, le bassin d'apprentissage où se tiennent les cours n'est plus accessible. Il a fallu rapidement prendre des mesures. Magali et Cédric qui animent nos trois heures ont accepté de les remplacer par des séances de gymnastique dans les salles de Zola. Alors que le jeudi matin la fréquentation a été bonne, elle a été plus basse dans les deux séances du vendredi. Nous avons remboursé les cartes d'entrée au Centre Nautique achetées en septembre 2022 ainsi que les adhésions de 25 personnes inscrites uniquement à l'aquagym. Ces dépenses ont eu un impact sur nos finances.
2. **L'importance des remplacements des animateurs.**
 - **Sylvie** qui animait 6 cours est obligée de s'arrêter pour raison de santé à partir du 27 février. Nous avons pu compter sur le concours de ses collègues pour assurer son remplacement. Nous avons dû arrêter le basket et le yoga. Nous avons fait appel à Najet Boudouni pour deux séances de Yoga. Sylvie a quitté notre GV en rupture conventionnelle au 30 juin 2023.
 - **Tifany** animatrice de la Zumba devant déménager, nous avons cherché à la remplacer. Mais nous étions dans l'incertitude jusqu'à la fin de la saison. Finalement elle a donné sa démission fin juin.
 - **Corinne** qui fait trois heures le lundi a été en arrêt maladie depuis le 20 mars jusqu'en fin de saison.

Tous ces remplacements ont eu un lourd impact sur nos finances et ont rendu difficile la préparation de la saison 2023-2024.
3. **La gestion des salles et des badges d'entrée.**

Suite à un courrier où nous exprimions nos craintes face au manque de chauffage des salles en hiver, nous avons rencontré l'adjoint aux sports qui nous a poussés à accepter une ancienne salle de boxe à Charlie Chaplin sans visite préalable. Il s'est avéré qu'elle n'était pas bien adaptée lorsque l'effectif dépasse 18 personnes. Les cours de Xavier et Corinne à Montaberlet lundi après-midi, ceux à Zola de Bernadette le mardi et de Christel le vendredi sont déplacés dans la salle de boxe et dans le dojo. Nous rencontrons des problèmes de clefs et de badges pour accéder aux salles car il n'y a plus de gardien. Nous devons revoir la répartition du matériel sportif entre tous ces lieux.

Les grandes réussites de la saison :

1. **Le nouveau site internet et le système de gestion des inscriptions.**

Une équipe se met en place avec Jean-Michel, Daniel et Jean-Luc avec la participation pendant quelques mois de Gilbert Hartmann. Un important travail de formation a été nécessaire pour mettre en place la première saison. Beaucoup d'heures ont été consacrées à la mise au point. Le résultat malgré quelques bugs est tout à fait satisfaisant. Et le travail de saisie

des inscriptions papier est grandement facilité. La passerelle de paiement Stripe s'avère conviviale. Jean-Michel met au point des modes opératoires qui facilitent la prise en main par tous.

2. **De nouveaux cours sont mis en place** : Équilibre avec Christel, marche nordique avec Patrick, Gym plurielle avec Cédric et yog'Abdos avec Xavier. Nous bénéficions d'une subvention de la Fédération EPGV.
3. **Le secteur randonnée** continue de se développer. Il organise en juin 2023 un séjour à Prémanon avec 37 marcheurs. Nos trois accompagnateurs Armand, Hubert et Gilles proposent des randonnées de 3 niveaux différents. Jean-Paul s'occupe de l'organisation du secteur. Les balades à la ½ journée avec Armand sont bien fréquentées.
4. **Les manifestations et animations 2022-2023**
 - Le Forum le **3 septembre** 2022 se passe dans le gymnase Zola à cause du temps pluvieux. Malgré les conditions difficiles nous avons beaucoup de monde qui passe à notre stand.
 - Nous réussissons la fête organisée le **18 novembre** 2022 pour les 50 ans de GV Décines lors de l'AG.
 - Le repas convivial organisé le **19 mars 2023** au Cirque Imagine rassemble 77 personnes enthousiastes.
 - Nous participons à Décirun le **2 avril**, à « dimanche en forme » le **5 février** avec Christel (fitball) et le **4 juin** avec Armelle (Pilates).
 - Nous renouons notre collaboration avec le Toboggan. Le spectacle du **28 avril** intéresse 20 adhérents.
 - Nous organisons un voyage-visite de Grenoble le **12 mai** et remplissons un car avec 59 adhérents.
5. **Le contrôle URSSAF en juillet.**
Les membres du bureau concernés se sont mobilisés pour le bon déroulement du contrôle et réunir les documents des trois dernières années. De ce fait tout s'est bien passé, aucune irrégularité n'a été relevée sur notre gestion.
6. **Inventaire et rangement du matériel sportif.**
Marc a pris la responsabilité de ce secteur avec beaucoup d'efficacité. Il a rationalisé le rangement et a rendu l'utilisation du matériel plus facile pour nos animateurs.

Pour conclure : A la fin de la saison 2022-2023, nous pouvons être satisfaits d'avoir surmonté les épreuves. Notre Comité Directeur composé de 11 personnes et de 4 conseillers a fonctionné avec efficacité.

II. Rapport Financier saison 2022 - 2023

DEPENSES		RECETTES	
Charges salariales	69 995,63 €	Activités sportives	54 568,29 €
Impact emploi gestion des paies	1 136,00 €	Cotisations associatives	6 420,00 €
Licences adhérents	20 044,00 €	EPGV licences	20 044,00 €
Affiliation + licences animateurs	232,50 €	Subvention FFEPGV CODEP	2 100,00 €
Achats de biens	1 470,23 €	Subventions Municipales	820,00 €
Événementiel : 50 ans GV	4 587,29 €	Vente aux membres	30,00 €
Piscine location lignes d'eau	432,00 €	Piscine encaissement des entrées	100,00 €
Stages et formations	86,05 €	Remboursement stages formation	50,00 €
Prestataires et services	2 255,00 €		
Internet, tel, frais postaux	599,01 €		
Dépenses randos	498,29 €	Recettes des randos	1 182,00 €
Séjour gîte VVF	7 966,20 €	VVF séjour adhérents	8 031,32 €
Animations	9 359,00 €	Animations	9 358,00 €
Frais bancaire et Stripe	514,70 €	Intérêts CNE	1 053,05 €
TOTAL des DEPENSES	119 175,90 €	TOTAL des RECETTES	103 756,66 €
Résultat de l'exercice	-15 419,24 €		
Réserves exercices antérieurs	57 464,10 €		
Fonds associatifs au 31/08/2023	42 044,86 €		

Le déficit de l'exercice a trois causes principales :

- 1) La dépense exceptionnelle consacrée à fêter les 50 ans de l'Association lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022.
- 2) Une rupture conventionnelle et les frais de remplacements de salariés absents pour un total de 12 174 €.
- 3) Le remboursement des adhésions des personnes inscrites uniquement à l'aquagym.

Pour la randonnée, la différence entre recettes et dépenses de 684 € est utilisée pour payer les licences des accompagnateurs et la constitution d'un fonds pour l'envoi en formation d'un nouvel accompagnateur.

Les subventions municipales correspondent à l'encadrement par nos adhérents de manifestations municipales comme Décines à vélo et Déci'Run. La subvention FFEPGV est intervenue pour soutenir la création en 2022-2023 de trois nouveaux cours : marche nordique, yog'Abdos, gym équilibre.

La vérification des comptes a été effectuée le 5 octobre 2023 par Gérard Senut, en présence de Joëlle Fouet, la Trésorière. Ont été présentées toutes les pièces comptables, justificatifs de dépenses et de recettes, chèques. Des réponses ont été données à toutes les questions posées. Les documents officiels, compte de résultat et bilan ont été paraphés.

Se sont portés volontaires pour la vérification des comptes de l'exercice 2023-2024 :
Josette KARA, Marie-Josée GAILLARD et Driss AIDLI.

III. Résultats des votes par correspondance

INSCRITS : 684			
Exprimés par le site internet	249		
Exprimés par courrier papier et mail	160		
TOTAL DES EXPRIMES	409		
Pourcentage des inscrits	60 %		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport Moral Adopté	403 99 %	0	6
Rapport Financier Adopté	396 97 %	2	11

Un taux de participation qui reste très élevé et qui témoigne de l'intérêt des adhérents à leur association ainsi qu'une forte approbation du travail effectué et des actions menées par l'équipe dirigeante.

B. SECONDE PARTIE **ASSEMBLÉE du 10 NOVEMBRE 2023**

Étaient présents :

- 144 adhérents
- Les 7 membres du comité directeur
- 7 animateurs sur 12
- 1 représentant d'une GV voisine de Saint-Priest (les Narcisses)

Tout au long de la réunion, un diaporama de présentation a servi de support au fur et à mesure des sujets abordés :
Statistiques – Animations - Budget (saison 2022-2023)
Elections – budget prévisionnel (saison 2023-2024) – projets -

Saison 2023 – 2024

A) **L'équipe de dirigeants** (Comité Directeur) :

Départs du comité directeur	Renouvellement de mandat	Candidatures au comité directeur
Françoise Valentin Anna Rita La Marca Daniel Woltonok Dany Denis	Marie-Thérèse Corati	Gilles Bernardin Dominique Forrat Yamina Olivier

Résultats des votes :

M. Thérèse Corati	Élue à l'unanimité
Gilles Bernardin	Élu à l'unanimité
Dominique Forrat	Élue à l'unanimité
Yamina Olivier	Élue à l'unanimité

B) Délégués à l'Assemblée Générale du CODEP du 24 novembre 2023 :

Joëlle Fouet et Jean-Luc Boulat ont été élus à l'unanimité.

C) Présentation du budget prévisionnel :

DÉPENSES : 109 215 €

RECETTES : 115 140 €

Dépenses de personnel	
Salaires nets et charges sociales	71 500 €
Licences	475 €
Formation	200 €

Achats de services	
Location piscine	3 870 €
Prestations	4 620 €
Frais de gestion	2 000 €
Impact emploi	1 300 €
Missions réceptions	1 700 €
Randos frais	500 €

Achats de biens	
Matériel Gym	300 €
Fournitures	900 €

Licences et affiliation	
Licences	21 710 €
Affiliation	140 €

Participation activité	
Cours payés	76 144 €
Entrée piscine	6 000 €
Randonnées	800 €

Subventions	
Mairie	780 €
FFEPGV	1 850 €

Recettes pour services	
Collecte licences	21 710 €
Cotisation Association	7 056 €

Autres recettes	
Intérêts CNE	800 €

Résultat prévisionnel

RECETTES	115 140 €
DEPENSES	109 215 €
RESULTAT	5 925 €

D) Vote à l'unanimité du budget prévisionnel.

E) Projets :

1. Renforcer le comité directeur : appel à candidatures, 2 postes disponibles.
2. Améliorer le site ainsi que l'assistance nécessaire aux adhérents qui en auraient besoin pour une appropriation du plus grand nombre.

3. Secteur Randonnée et Balade :

- Poursuivre son développement.
- Diversifier les itinéraires en tenant compte de la diversité des participants.
- Séjour annuel au Cézallier (Arde sur Couze).
- Mise en place d'une organisation en binômes pour faciliter la gestion : Gilles/Patrick ; Armand/Jean-Paul ; Hubert/Anita

4. Groupe animation :

- Renforcer le groupe pour se renouveler dans les propositions d'animations : sorties, repas, voyage....
- Retisser les liens avec le Toboggan.
- Appel à de nouvelles personnes pour le Cercle des Amis et Bénévoles Aidants de GV Décines. (1^{ère} réunion prévue le 21 novembre)
- Participation aux manifestations décinoises : Décines à vélo, Déci'run, dimanche en forme.

F) Réponse aux questions :

1) Pourrait-on créer une Carte PASS de 10 séances ?

Non, il n'est pas possible d'avoir une carte pass qui permettrait d'aller d'assister à n'importe quel cours.

Pour des raisons de sécurité, nous avons une jauge de présents à respecter dans les salles. C'est pourquoi nous fixons des limites au nombre d'inscriptions par cours et que de ce fait certains cours sont complets. Avec une carte Pass, la gestion des listes d'appel et de présence deviendrait problématique alors qu'en cas d'alerte, ces listes participent au dispositif de sécurité.

2) Pourquoi la GV propose-t-elle des animations ?

Notre association a inscrit dans ses statuts l'obligation de « proposer des animations pour développer la convivialité entre ses adhérents ».

C'est parce que nous sommes une association solidaire et non une entreprise ou un service public anonyme que nous travaillons à l'entretien de liens conviviaux entre nos adhérents.

3) Ceux qui s'inscrivent par internet sont-ils avantagés par rapport à l'inscription papier ?

Afin d'éviter l'écart entre ceux qui s'inscrivent directement sur le site et ceux qui passent par la fiche d'inscription papier, un nouveau système a été mis en place pour cette saison 2023-2024.

Chaque jour, à tour de rôle, des membres du bureau relèvent la boîte aux lettres, et saisissent les fiches papier le jour même. Le maximum d'équité est ainsi garanti.

4) Les nouveaux sont-ils désavantagés par rapport aux anciens ? En septembre les cours sont-ils déjà tous complets ?

En vérité, le site est ouvert au public début juin et toute personne, ancien adhérent ou nouveau peut s'inscrire sans problème. Les personnes qui attendent le forum des associations pour prendre une activité savent le risque qu'elles prennent. En septembre, nous proposons encore 30 cours non remplis sur 51. Nous avons même maintenu un cours d'étirements en soirée en proposant une ristourne. On peut dire aujourd'hui, que la très grande majorité des personnes est satisfaite. D'autre part, au vu des moyennes de fréquentation enregistrées sur la 1^{ère} période, il a encore été possible de faire des changements de cours en novembre.

5) Toutes les questions portant sur le contenu des cours doivent être posées directement aux animateurs.

6) Une trop forte augmentation des tarifs pour 5 cours :

Depuis 2019, une augmentation des tarifs était envisagée. Mais de 2020 à 2023 cela n'a pas été jugé opportun au moment de l'interruption imposée par le COVID suivie d'une reprise progressive de nos activités.

Une réévaluation des tarifs avait déjà été annoncée lors de l'assemblée générale du 18/11/2022 suite à la présentation du budget prévisionnel 2022/2023 (solde négatif estimé : - 6 719 €).

Le montant du déficit aura même été finalement plus élevé que prévu en raison d'un certain nombre de facteurs qui ont été exposés.

Maintenir les anciens tarifs n'était pas viable économiquement.

Il est exact que ceux qui prennent 5 cours ont une « surtaxe ».

L'objectif de l'association reste de permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès à une ou deux activités de sport santé par semaine.

Cette surtaxe permet de limiter les « gros consommateurs » qui peuvent bloquer l'accès à certains cours.

7) Planning des cours et cours à Montaberlet :

L'élaboration du planning de cette saison a été particulièrement problématique.

La salle de boxe à Charlie Chaplin nous a été retirée fin juin et l'attribution définitive des salles n'a été finalisée par la mairie qu'au mois d'août.

À Montaberlet, le cours de gym chinoise se termine à 19h30 et ne permet pas à plusieurs adhérentes d'aller à Zola au Pilates de 19h30 sans perdre 10 minutes de cours. Nous aurions aimé commencer le cours de gym chinoise un quart d'heure avant. Mais les horaires à Montaberlet nous sont imposés par le Centre Social qui nous accueille.

Il a été répondu à toutes les questions ou remarques transmises.

De nombreuses personnes ont également adressé un mot de sympathie et de soutien à toute l'équipe de bénévoles sur leur feuille de vote. Ils ont été remerciés de leur confiance et de leurs encouragements.

Le modèle associatif de GV Décines a été rappelé :

- L'Association n'est pas une entreprise.
- Travail en collaboration dans la bienveillance et dans la confiance.
- Entraide et Polyvalence.
- Partage des compétences, se former les uns les autres.
- Utiliser l'expertise départementale et Fédérale si nécessaire.
- Elle est gérée par des bénévoles.
- Veiller à ce que le bénévolat reste compatible avec la vie personnelle de chacun.

Jean-Luc BOULAT,
Représentant légal GV Décines

Françoise ROMÉAS
Secrétaire GV Décines